


LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



7 90719002 2006 3E05 3

MINISTRE DES AFFAIRES EXTERIEURES

OTTAWA, le 18 mai 1958.

OTTAWA, 18 mai 1958.

N^o 41-F. On

N^o E-14

M. S.

MONSIEUR LE CHARGÉ D'AFFAIRES

Je vous prie de recevoir de votre Note en date du 18 mai 1958, par laquelle vous proposez que l'on modifie l'Accord relatif aux services aériens entre le Canada, signé à Ottawa le 27 juin 1947, pour lui donner effet à l'égard des lignes aériennes de transport de passagers et de fret, et de modifier l'Accord de 1947 en conséquence.

Les modifications proposées au Canada sont les suivantes :
 1. Modifier l'article 1 de l'Accord de 1947 en ce qui concerne les points situés dans les pays au delà, et dans les deux sens, des points situés dans les pays suivants :

Et que l'article 2 de l'Accord de 1947 soit modifié de la façon suivante :

1. Modifier l'article 1 de l'Accord de 1947 en ce qui concerne les points situés dans les pays au delà, et dans les deux sens, des points situés dans les pays suivants :

2. Modifier l'article 2 de l'Accord de 1947 en ce qui concerne les points situés dans les pays au delà, et dans les deux sens, des points situés dans les pays suivants :

3. Modifier l'article 3 de l'Accord de 1947 en ce qui concerne les points situés dans les pays au delà, et dans les deux sens, des points situés dans les pays suivants :

SIDNEY SMITH
 Secrétaire d'Etat
 aux Affaires extérieures

SIDNEY SMITH
 Secrétaire d'Etat
 aux Affaires extérieures

L.A. Smith, Chargé d'affaires
 Ambassade royale de Suède,
 Ottawa (Ontario)

Monseigneur le Chargé d'Affaires
 Ambassade royale de Suède,
 Ottawa (Ontario)